



L'ASSOCIATION FRANÇAISE DE LA GESTION FINANCIÈRE

L'AFG représente et fédère les acteurs de la gestion d'actifs depuis 60 ans, au service des gestionnaires, des acteurs de l'épargne et de l'économie. Elle est la voix collective de ses membres, les **sociétés de gestion de portefeuille** (SGP), entrepreneuriales ou filiales de groupes bancaires ou d'assurance, français et étrangers, acteurs du métier de

la gestion d'actifs (individualisée sous mandat ou collective).

Depuis 2009, l'AFG accueille des "membres correspondants" (93 à fin 2020) représentatifs de l'**écosystème de la gestion** : avocats, cabinets de conseil, SSII, fournisseurs de données, succursales.

Les professionnels de la gestion d'actifs gèrent près de **4 400 Md€**, soit un quart du marché de la gestion d'Europe continentale. Source de plus de 85 000 emplois dont 26 000 propres aux sociétés de gestion, l'industrie française de la gestion d'actifs joue un rôle essentiel dans le financement de l'économie.

Plus de **680 sociétés de gestion de portefeuille** exercent leur activité en France, dont 200 créées ces 5 dernières années. Plus de 450 sont entrepreneuriales et 4 groupes français sont dans le top 25 mondial. La gestion française est la première place européenne continentale en termes de gestion financière (fonds et mandats).

Une mission d'information, de réflexion et de conviction

- Animer la réflexion de la profession sur ses évolutions.
- Définir des positions communes, les porter et les défendre auprès des pouvoirs publics français et européens.
- Contribuer à l'émergence de solutions bénéfiques à tous les acteurs de l'écosystème et s'engager, dans l'intérêt de tous, pour favoriser la croissance et le rayonnement de l'industrie en France, en Europe et au-delà.

L'AFG, force de proposition

- Participation active à la modernisation de la réglementation et au développement de l'industrie française de la gestion financière.
- Soutien à l'épargne longue et à l'innovation dans un cadre maîtrisé pour permettre aux épargnants d'être acteurs de l'économie et de la relance.
- Implication forte en matière de déontologie, de gouvernance des entreprises, d'investissement socialement responsable et d'éducation financière

Un rôle clé aux niveaux européen et international

L'AFG participe activement **aux travaux et consultations des instances européennes** (Commission et Parlement, Autorité européenne des marchés financiers – ESMA) et **des associations professionnelles** telles que l'**EFAMA** (*European Fund and Asset Management Association*) et **PensionsEurope**.

Au niveau mondial, l'AFG est membre de l'**IIFA** (*International Investment Funds*

Association), et participe aux travaux de l'**OICV/IOSCO** (Organisation internationale des commissions de valeurs mobilières).

Elle renforce la **promotion de l'industrie de la gestion d'actifs française** auprès d'investisseurs professionnels, de prescripteurs établis à l'étranger et des autorités locales, en coordination avec les autorités de Place françaises.

🏢 L'organisation de l'AFG

Régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, l'AFG est exclusivement financée par les cotisations annuelles de ses membres. Elle est présidée par **Éric Pinon** entouré de **Mirela Agache Durand**, **Guillaume Dard** et **Philippe Setbon**,

vice-président.e.s. et dirigée par **Dominique de Préneuf**, directeur général.

L'équipe de l'AFG comprend une quarantaine de collaborateurs.

Le conseil d'administration examine les questions essentielles relatives à la vie de l'AFG : budget, actions, fonctionnement. Il assure l'exécution des décisions de l'assemblée générale.

Le comité stratégique fixe les orientations clés de l'action de l'AFG.

Les missions sont le reflet des priorités du programme du président élu.

Les clubs regroupent des sujets ou des participants dépassant le strict cadre de l'AFG.

Les commissions constituent le moteur des travaux de la vie de la profession.

Les collaborateurs de l'AFG mettent leur expertise au service des membres pour répondre à leurs demandes d'information, préparer et assurer le suivi des missions, commissions, comités et groupes de travail, représenter la profession et promouvoir la gestion française.

🏢 Les services aux membres

L'AFG tient ses membres en permanence informés des nombreuses évolutions législatives et réglementaires ainsi que des décisions professionnelles qui les concernent via :

- Le **site www.afg.asso.fr** : il offre aux membres de l'information en continu enrichie quotidiennement. Les membres sont informés par messagerie électronique de toute nouvelle information, telles que l'**actualité réglementaire**, le **programme de veille "SBF 120"**, nos réponses aux **consultations** des autorités françaises, européennes et internationales, etc.
- Des **publications ciblées** : codes et recommandations, *Gestion info*, guides professionnels, statistiques et études économiques, *l'Annuaire de la gestion financière*, etc.
- Une **présence active sur les réseaux sociaux** : plus de 5 000 followers nous suivent déjà.
- Des **réunions d'information et des conférences** telles que les "*Point sur*", les "*Réunions pays*".
- Un **bureau permanent à Bruxelles** permettant d'entretenir un contact quotidien avec les autorités européennes.